



SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT
CE DOCUMENT CONTIENT DES EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

By e-mail to: - Par courriel au :
Jessica.hanschell@tc.gc.ca

Attention: - Attention :
Jessica Hanschell
Procurement Specialist
Transport Canada

Solicitation Closes - L'invitation prend fin

At - à :
2:00 PM - 14:00

On - le :
November 17, 2023 - 17 novembre 2023

Time Zone - Fuseau Horaire :
Eastern Standard Time - Heure Avancée de l'Est

Title - Sujet Analysis and Advisory Services on the Canadian Air Sector Recovery - Services d'analyse et de conseil sur la reprise du secteur aérien canadien		Amendment No. - N° modif. 01
Solicitation No. N° de l'invitation T8080-230168	Date of Amendment Date de modification October 24, 2023 - 24 octobre 2023	
Address enquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Jessica Hanschell E-Mail Address - Courriel Jessica.hanschell@tc.gc.ca		
Destination See herein - Voir aux présentes		

Instructions: Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions : Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Delivery required OR requested Livraison exigée OR demandée See herein - Voir aux présentes OR	Delivery offered Livraison proposée Not applicable - Sans objet
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print): La personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Name - Nom	Title - Titre
Signature	Date

1.1 CETTE MODIFICATION DE L'INVITATION EST ÉMISE AFIN DE :

A. Fournir des précisions et des réponses aux questions de fournisseurs potentiels.

1.2 CETTE INVITATION EST MODIFIÉE COMME SUIT :

A. Questions et réponses :

Question 1	S'agit-il d'une nouvelle exigence ou existe-t-il un titulaire ? S'il y a un titulaire, pouvez-vous fournir le nom du titulaire et la valeur du contrat précédent ?
Réponse 1	Il s'agit d'une nouvelle exigence visant à soutenir l'élaboration de scénarios de retours du trafic aérien dans le cadre des travaux de surveillance et d'analyse.

Question 2	R1 et R2 utilisent les termes « projets » et « rapports ». Ces termes sont-ils interchangeables pour Transports Canada ou y a-t-il une distinction ? Les projets font-ils uniquement référence à des engagements rémunérés avec un client externe, tandis que les rapports peuvent également inclure des investissements internes non rémunérés (par exemple, des rapports destinés au public, du capital intellectuel, etc.) ?
Réponse 2	Transports Canada recherche un proposant qui possède de l'expérience dans la conduite de recherches pour répondre aux besoins d'un client. Aux fins de ce contrat, les projets/rapports/articles de recherche universitaires non rémunérés seraient également éligibles si le travail avait été évalué par des pairs.

Question 3	Pouvez-vous s'il vous plaît clarifier l'utilisation de l'automne et de l'hiver dans les tâches TA1 et TA3, respectivement ? L'automne et l'hiver font-ils référence au sujet des prévisions ou à la période pendant laquelle le consultant effectuera les travaux pour créer les prévisions ?
Réponse 3	Automne/Hiver fait référence au moment où l'élaboration/la mise à jour des travaux de prévision devrait avoir lieu. Par exemple, l'hiver 2023-2024 fait référence à la mise à jour des travaux d'élaboration/mise à jour du scénario de reprise des passagers aériens qui auront lieu vers le début de 2024, en mettant l'accent sur les prochaines vacances de printemps et la pointe estivale du trafic.

Question 4	Au-delà des prévisions 2019-2025 et sur 10 ans, Transports Canada fournira-t-il d'autres données à l'entrepreneur (par exemple, des données sur les tarifs aériens pour la tâche TA8) ? Ou est-ce que l'entrepreneur est censé fournir ces données ?
Réponse 4	Si l'entrepreneur dispose déjà de sources de données pertinentes, ce serait formidable s'il pouvait les exploiter. Cependant, nous ne nous attendons pas à ce que l'entrepreneur achète des données supplémentaires. Nous pourrions discuter avec l'entrepreneur des données qui pourraient être partagées si nécessaire.

Question 5	Les pages 46 et 47 de la DP indiquent les jours de travail estimés pour chaque tâche, ce qui totalise 86 jours ouvrables (~ 17 semaines). Parmi ceux-ci, 36 jours (~ 7 semaines) sont des tâches obligatoires. Cependant, la demande de propositions indique également que le contrat s'étendra de l'attribution au 31 mars 2024, avec deux années d'option. Transports Canada envisage-t-il toutes les tâches ou seulement les tâches obligatoires à accomplir pendant la période du contrat de base ? a. Dans le premier cas, quelles tâches sont envisagées pour les deux années d'option ? b. Dans ce dernier cas, comment Transports Canada envisage-t-il que les 10 semaines environ de temps de travail estimé soient réparties sur les deux années d'option ?
Réponse 5	Nous prévoyons qu'au minimum, les tâches obligatoires seront accomplies pendant la durée du contrat de base. Une ou deux tâches facultatives peuvent être demandées au cours de l'année de référence en discussion avec l'entrepreneur, en fonction du temps et des ressources disponibles. Les années d'option devraient être similaires, dans le sens où les tâches obligatoires doivent être accomplies et certaines tâches facultatives peuvent être appelées en discussion avec l'entrepreneur, en fonction des contraintes de temps et de ressources.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.